



**HAL**  
open science

## Les trois champs géographiques des migrations internationales

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Les trois champs géographiques des migrations internationales. Acta Geographica, 2016, 1561, pp.12-15. 10.3917/geo.1561.0012 . hal-01351501

**HAL Id: hal-01351501**

**<https://hal.science/hal-01351501v1>**

Submitted on 16 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les trois champs géographiques des migrations internationales

Gérard-François Dumont  
Professeur de géographie, université Paris-Sorbonne

**L**es 250 millions d'immigrants que décompte l'ONU au milieu des années 2010 relèvent de trois champs géographiques. Le premier tient à la pérennité de couples migratoires, le deuxième concerne des champs migratoires intracontinentaux et le troisième s'explique par une mondialisation des flux migratoires.

## Des flux migratoires bilatéraux...

Les champs migratoires bilatéraux existent lorsque deux pays enregistrent des courants migratoires directs et réguliers, représentant une part significative de leur flux migratoire global. Ils sont de trois natures : contiguïté, lien maritime rectiligne et/ou histoire commune.

Les champs migratoires de contiguïté, apparaissant entre deux pays adjacents, ont une logique géographique évidente, même si d'autres facteurs s'ajoutent pour expliquer leur intensité. De tels champs existent sur tous les continents. En Europe, nous les trouvons par exemple entre la Suède et la Finlande, la Norvège et la Suède, la Suisse et l'Italie, l'Albanie et la Grèce ou entre la Pologne et l'Ukraine. En Asie, des couples contigus s'observent notamment entre l'Inde et le Bhoutan ou entre la Malaisie et Singapour, tout comme, en Afrique, entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Néanmoins, le plus fort courant migratoire entre deux pays contigus demeure, au milieu des années 2010, celui associant le Mexique aux États-Unis.

Les champs migratoires bilatéraux maritimes présentent deux échelles géographiques. La première correspond à une faible distance, avec des effets migratoires justifiés par la proximité maritime, comme entre l'Espagne et le Maroc ou entre l'île d'Anjouan, faisant partie de l'État comorien, et Mayotte. La seconde peut embrasser plusieurs milliers de kilomètres et être de nature océanique, comme entre le Portugal et le Brésil ou entre la Chine et l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada), ou encore entre les Philippines et les États-Unis.



Migrants intérieurs en Chine. © Chinese Social Sciences Today

Le troisième champ migratoire bilatéral est de nature plus historique que géographique, les pays concernés n'ayant ni frontière commune ni nécessairement de route maritime directe mais des liens historiques souvent créés à l'époque de la colonisation : couples migratoires entre le Royaume-Uni et l'Inde ou le Pakistan, entre la France et les pays d'Afrique francophone ou entre l'Espagne et les pays d'Amérique andine.

Cette géographie de flux migratoires bilatéraux se trouve complétée par les champs intracontinentaux.

### **... complétés par les flux intracontinentaux...**

Les migrations intra-africaines additionnent les traditions migratoires résultant d'échanges interethniques, les effets des exodes dus aux guerres et le souci des populations, face au mal-développement, de satisfaire à leurs besoins élémentaires comme à ceux de leur famille. Quant aux migrations intra-américaines, elles sont dominées par le « rêve américain ».

Le système migratoire intra-asiatique est beaucoup plus complexe. En Asie occidentale, les migrations politiques dépendent essentiellement de l'évolution des conflits du Moyen-Orient. Les migrations économiques tiennent aux besoins des pays du Golfe qui font appel aux pays d'Asie disposant d'une main-d'œuvre abondante, comme le Pakistan, l'Inde, le Bangladesh ou les Philippines.

Dans les autres régions asiatiques, des migrations économiques s'appliquent à des pays développés ou émergents (Japon, Corée du Sud, Taiwan, Singapour, Malaisie, Thaïlande) dont la réussite économique se traduit par une attraction.



Un cyber café en Inde, un type de commerce en train d'évoluer rapidement. © The Asia Digital Life Project

Le système migratoire intra-européen est dual. D'une part, il est interdépendant, parce que l'Europe est la région comptant le plus de migrations entrepreneuriales sous l'effet de l'importance déclinante des frontières dans les stratégies des entreprises. D'autre part, depuis l'effondrement des régimes marxistes en 1989, pour la partie des migrations intraeuropéennes économiques, qui se polarisent selon une direction Est-Ouest, il est unidirectionnel.

L'essor des migrations intercontinentales est stimulé, bien entendu, par les facteurs migratoires classiques (politiques, à l'exemple des exodes de Mésopotamie vers l'Europe, économiques, démographiques ou résultant de leur combinaison) mais aussi, plus encore que celles qui sont intracontinentales, par la mondialisation, ce mot-valise dont il faut distinguer les trois dimensions, en recourant aux termes « globalisation », « internationalisation » et « mondialisation » (au sens étroit).

### ... et par une mondialisation des flux migratoires

La globalisation, dimension normative de la mondialisation, donc provenant de choix politiques, favorise des migrations internationales qui concernent, par exemple, la Chine ou le Viêt Nam depuis que ces pays ont décidé de s'ouvrir.

Deuxième dimension, technique cette fois-ci, de la « mondialisation » au sens large, l'internationalisation définit l'ensemble des moyens de transport des hommes, des marchandises, des capitaux et de l'information réduisant l'espace-temps entre les territoires. L'internationalisation permet de s'informer aisément et en temps réel sur les opportunités migratoires, diminue considérablement le coût des migrations internationales et ne fait plus de la migration une séparation avec la famille ou le territoire d'origine du migrant en raison des multiples possibilités de communiquer (téléphone filaire, mobile, courriel, Skype et réseaux sociaux).

Quant à la mondialisation au sens étroit, dimension entrepreneuriale de la mondialisation au sens large, c'est la conséquence pratique de la globalisation et de l'internationalisation pour les agents économiques. Ces derniers peuvent désormais penser leur activité professionnelle actuelle ou future dans un cadre planétaire, ce qui vaut autant pour les entrepreneurs individuels que, évidemment, pour les firmes transnationales. Les premiers peuvent être amenés à migrer pour saisir des opportunités et les secondes pour déployer géographiquement leurs collaborateurs selon leurs besoins.

La géographie pourrait laisser penser, comme cela a été théorisé, que la migration a des rapports étroits avec la distance. Cela n'est pas inexact, et le XXI<sup>e</sup> siècle se caractérise toujours par l'importance de champs migratoires bilatéraux entre des pays limitrophes. Toutefois, depuis les années 1990 se constate une mondialisation des migrations, avec une migration internationale davantage plurielle, démultipliée par les possibilités d'information et de communication alors que, antérieurement, la migration internationale s'inscrivait essentiellement dans une logique radiale. Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, avec la chute du rideau de fer, la révolution des transports et les nouvelles données de l'économie mondiale, des logiques réticulaires prennent une importance croissante facilitée par l'essor des moyens de communication et par le développement des réseaux formés par les anciens immigrants.

Pour aller plus loin

Gérard-François Dumont, *Démographie politique. Les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

« Les migrations internationales au XXI<sup>e</sup> siècle: des facteurs récurrents ou nouveaux ? », *Actuelles de l'IFRI*, septembre 2015.

« Les nouvelles logiques migratoires », *Outre-Terre, revue française de géopolitique*, n° 17, Éditions Eres, 2007.

Vincent Moriniaux, (direction), *Les mobilités*, Paris, Éditions Sedes, 2010.